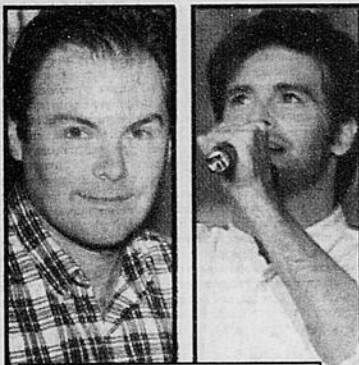


SOUVENIRS C1



Il y a 10 ans...

L'un est devenu entraîneur, l'autre... chante!



Aujourd'hui...

Gaétan Pélissier, pilote des Cantonniers, n'a pas oublié son ami Roch

Chez nous



Drummondville
Près de 200 Hell's envahissent la rue Lindsay

Orford
L'ex-ministre Sam Elkas se défend d'avoir voté illégalement

CAHIER B

MÉTÉO A2

(273e jour de l'année)

Averses: max. 11
Lever du soleil: 6h42
Coucher du soleil: 18h32
Demain: variable

L'Hôtel Le Baron en faillite

Claude PLANTE Sherbrooke

L'Hôtel Le Baron, de Sherbrooke, est en faillite depuis hier après-midi. Avec cette fermeture - la deuxième de l'établissement pour cause de faillite en moins de cinq ans - la région sherbrookoise compte ce matin 75 nouveaux chômeurs.

Inattendue, l'annonce a eu l'ef-

fet d'une douche froide chez les employés. La récession, les taxes et une baisse d'affluence de la clientèle auront finalement eu raison de l'hôtel de la rue King Ouest. L'achalandage était devenu de moins en moins important au fil des ans, ce qui a obligé le propriétaire André Houle à déclarer faillite. Cette décision n'affecte aucunement les opérations du motel Le Colibri, de Victoriaville, qui est aussi la propriété de M. Houle.

Hier vers 17h, l'équipe de la di-

rection a réuni les employés pour leur annoncer la nouvelle. Le syndicat Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon a aussi pris l'hôtel en main. Les quelques clients présents dans les chambres ont été invités à quitter l'établissement après avoir obtenu un remboursement. Toutes les réservations ont été annulées. Les serrures des portes ont été immédiatement changées.

L'événement n'est sans rap-

pele la première fermeture de l'Hôtel Le Baron en juin 1990. Cette fermeture avait fait couler beaucoup d'encre à l'époque. Récemment, on évoquait du côté de la direction la

possibilité que l'hôtel change de main ou possiblement de vocation. Le gérant Martin Houle a indi-

qué que tout avait été tenté pour éviter la fermeture, mais en vain. Du côté syndical, la présidente Chantal Brown affirme que les employés avaient déjà mis de l'eau dans leur

«Comme une bombe à retardement» (A3)

vin et avancé des solutions à plusieurs reprises afin d'éviter le pire.

Facture référendaire

Charest place Chrétien dans l'eau chaude ... et Ottawa fait un chèque

Joël BELLAVANCE Ottawa (PC)

Voulant mettre un terme à la tempête politique qui s'intensifie de jour en jour, le gouvernement Chrétien a annoncé hier soir qu'il remettra un chèque de 34,5 millions \$ au Québec pour avoir organisé le référendum fédéral sur l'accord de Charlottetown, en octobre 1992.

Dans un communiqué de presse, le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Marcel Massé, a indiqué avoir reçu la confirmation par écrit de l'ancien premier ministre Brian Mulroney qu'il s'était engagé auprès du gouvernement québécois à lui rembourser la facture référendaire.

Cette somme de 34,5 millions \$ a été approuvée hier après-midi par le Conseil du Trésor, a indiqué M. Massé dans son communiqué, et elle a été calculée à partir du coût per capita de la tenue du référendum à l'extérieur du Québec, soit 4,83 \$.

Il reste à savoir maintenant si cette somme saura satisfaire la ministre québécoise des Affaires intergouvernementales, Louise Beaudoin. Dans une lettre envoyée à son homologue fédéral, lundi, Mme Beaudoin réclamait un remboursement de la totalité des coûts du référendum au Québec.

Réagissant à la volte-face du gouvernement Chrétien, le Bloc québécois s'est dit satisfait que les Québécois seront compensés, ajoutant du même souffle avoir d'autres questions à poser au premier ministre.

«Nous sommes heureux que les Québécois n'aient pas à payer deux fois pour ce référendum. Quant au montant, il appartient au gouvernement du Québec de décider s'il s'agit d'une somme équitable», a déclaré le whip bloquiste Gilles Duceppe.

Charest lance une bombe

Cette annonce d'Ottawa a culminé une journée fertile en rebondissement dans la capitale fédérale, hier.

D'abord, le chef du Parti conservateur, Jean Charest, a lancé une bombe durant la période des questions en soutenant que M. Chrétien, qui brillait par son absence aux Communales, savait depuis mardi que M. Mulroney s'était engagé à compenser le Québec.

Dans son communiqué, le ministre Massé a d'ailleurs confirmé cette information en disant que «M. Mulroney a informé le premier ministre des renseignements qui suivent (...) le 27 septembre».

Pourtant, mercredi, à la période des questions, M. Chrétien avait répondu au Bloc québécois qu'il n'avait toujours pas de trace d'un quelconque engagement du fédéral et qu'il attendait toujours une réponse de M. Mulroney à ce sujet.

L'engagement de M. Mulroney remontait au printemps de 1993 et il comptait obtenir l'approbation de son cabinet à ce sujet. Aucun montant compensatoire n'avait été mentionné à ce moment-là.

Toutefois, la question n'a finalement jamais été abordée par le cabinet conservateur avant qu'il ne soit évincé du pouvoir en octobre 1993.

HOMMAGE À LA VITALITÉ ARTISTIQUE SHERBROOKOISE



Photo: Christian Landry
Pour la cinquième année, la Ville de Sherbrooke a rendu hommage hier soir au travail des artistes et organismes culturels d'ici lors de la remise de ses Prix d'excellence. La cérémonie, qui s'est déroulée à l'hôtel de ville, a notamment permis de rendre un hommage particulier à l'homme de théâtre Pierre Gobeil. Parmi les lauréats, on compte, dans l'ordre habituel, à l'arrière, Claude Métras, président du Musée du Séminaire et Sylvie Bergeron, présidente de l'Association des auteurs des Cantons de l'Est, dont les organismes sont co-lauréats du prix «organismes culturels», Raymond Tardif, président-éditeur de La Tribune (prix du Soutien privé), Bruno Bisson, président du comité organisateur du Festival des harmonies (prix spécial du jury). Sur la rangée avant, ce sont Tom Gordon, co-fondateur de Musica Nova (prix de la catégorie «Relève»), Louise Brunelle-Lavoie, vice-présidente de la Commission des biens culturels du Québec (prix hommage-patrimoine et institutions muséologiques), Marie Malavoy, députée de Sherbrooke et ministre de la Culture, Pierre Gobeil, comédien (prix Hommage), Paul Gervais, maire de Sherbrooke, Patrick Quintal du Théâtre du Double signe, (Prix production culturelle) et Claude Lafleur, enseignant, artiste et organisateur d'événements culturels (prix «Carrière»).

La construction ralentira en 95

La SCHL prévoit une baisse d'activités de neuf pour cent dans la région sherbrookoise

Gilles FISETTE Sherbrooke

Le boom de la construction en 1994 aura été de courte durée. Dès l'an prochain, l'industrie devra faire face à un ralentissement dans la région métropolitaine de Sherbrooke, annonce la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

En fait, rapporte l'analyste de marché, Hélène Dauphinais, les constructeurs de la région métropolitaine de Sherbrooke devraient faire face à une baisse d'activités de l'ordre de 9 pour cent en 1995, après avoir enregistré une hausse de 16 pour cent, cette année.

Au total, annonce Mme Dauphinais, on prévoit que 820 logements leveront de terre, l'an prochain, dans le Sherbrooke métro.

Dans sa «Prévisions du marché de l'habitation pour la région métropolitaine de Sherbrooke», elle écrit que «la création d'emplois remplacera la baisse des taux d'intérêt comme moteur principal de la construction résidentielle. La reprise qui s'intensifiera sur le marché du travail mènera à la création de près de 1300 emplois, ce qui donnera un bon coup de pouce à la construction résidentielle».

La SCHL précise que la construction de maisons unifamiliales comptera pour 74 pour cent des mises en chantier, comparativement

à 40 pour cent, historiquement.

«La vigueur du marché de l'unitaire empêche l'industrie de la construction de sombrer sous le poids de la déprime qui sévit au niveau de la construction d'appartements... Pour 1995, à peine plus de 200 appartements verront le jour alors que plus de 600 maisons seront construites.»

L'année 1995 fera également place à un ralentissement de l'activité sur le marché de la maison existante. À la SCHL, on évalue que 850 maisons changeront de propriétaires durant cette période.

«L'année 1994, avec des ventes estimées à 895 unités, aura été une année record. Il serait difficile de soutenir un tel rythme deux années

d'affilée», a commenté Mme Dauphinais.

Par ailleurs, le stock de logements locatifs inoccupés baissera à peu près de 1000 unités, vers la fin de 1995, après avoir franchi la barre des 2000 unités en 1991. Selon la SCHL, cette réduction permettra au taux d'inoccupation de s'abaisser à 4,5 pour cent, en octobre 1995.

«La chute de la construction d'appartements et la création d'emplois dans le secteur commercial seraient les deux principaux catalyseurs de l'amélioration de la situation sur le marché locatif. Le secteur nord de Sherbrooke devrait récolter la plus grosse part du gâteau puisque l'activité commerciale s'y déplace de plus en plus.»

les sports

Les joueurs proposent une trêve, la LNH dit NON

Le début de saison sera retardé

C'est officiel, Thibault commencera la saison à Québec

DES TEXTES EN C1



Au nom du Conseil d'administration de la RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX, et en collaboration avec La Tribune, je vous invite toutes et tous les 1er et 2 octobre prochain à venir visiter nos installations au 3145, boul. Queen Nord, Sherbrooke, entre 10 h et 16 h.

Bienvenue chez nous!
On a 10 ans!

CE VENDREDI DANS

LaTribune

Une section spéciale sur les 10 ans de la Régie.

À LIRE DEMAIN

Dan Bigras

Un homme de tripes et de coeur, d'instinct et d'élan



Marie Fabi

Toutes les palettes de la musique



L'exaltante aventure de la pêche



aux requins aux Îles-de-la-Madeleine

Normand Perreault recevra sa sentence 16 ans après le vol commis à Sherbrooke

La couronne étale un casier judiciaire long comme le bras

Jacques LEMOINE Sherbrooke

Normand Perreault était déjà hypothéqué de condamnations totalisant 20 ans et huit mois de détention lorsqu'il a été arrêté pour le vol à main armée de plus de 10 500 \$ à la succursale du 602 rue Galt Ouest de la Banque Canadienne Nationale, le 28 août 1978, à Sherbrooke.

Cela ressort de ses antécédents judiciaires déposés par le procureur Michel Ayotte hier lors des représentations sur sentence du prévenu, âgé de 47 ans.

Perreault a de plus encouru le 13

février 1980 une peine de 15 ans pour vol qualifié dans l'État de la Floride.

Me Ayotte attend aussi le certificat de condamnation de l'accusé dans l'État de la Californie.

On se rappellera que Perreault a été interpellé le 16 mars à son arrivée des États-Unis à Dorval alors qu'il était recherché pour évocation de la vieille prison commune de Sherbrooke le 2 février 1979, trois jours avant la fixation de son procès pour le braquage de la rue Galt Ouest.

Les représentations devant le juge Raynald Fréchette de la Cour supérieure ont été ajournées en attendant le retour d'un témoin ayant pris les empreintes digitales de l'inculpé le 15 juin.

Perreault, qui continue à assumer son sa défense, n'a pas voulu faire d'admission concernant cette preuve.

La poursuite doit procéder à l'authenticité des antécédents du prévenu à partir de la comparaison d'empreintes prises le 24 août 78 par le technicien décédé Roger Brûlé et le 15 juin par le technicien Pierre Lacaille.

Le technicien Michel Martin a déposé que les empreintes du 24 août 78, celles du 15 juin consignées sous réserve par le tribunal et les empreintes provenant du bureau du shérif de Jacksonville étaient bien celles de Perreault.

Les antécédents canadiens du

prévenu comportent des condamnations à cinq ans pour homicide involontaire le 7 décembre 66 à Trois-Rivières, 20 mois pour vol par effraction le 2 mars 71 à Arthabaska, deux ans pour vol de véhicule le 25 mars 71 à Trois-Rivières et à 12 ans pour vol qualifié le 10 avril 73 à Trois-Rivières.

On a appris que Perreault se trouvait sous le coup d'une évocation lors du vol de Sherbrooke.

Il est présentement écroué au pénitencier de Donnacona en attendant de recevoir sa condamnation.

Perreault a mentionné en souriant «je suis disponible» lorsque la cour tentait de trouver une date pour la reprise.

Les policiers français ont leur bonne fée!

Mme Paulette Brion, qui les défend depuis 86, est la tante d'un détective de Rock Forest

Rock Forest (psj)

Les policiers ont toujours tort et il n'y a jamais personne pour les défendre. À partir de cette constatation presque universelle comme un axiome lancinant et controvertible, Mme Paulette Brion a fondé le 4 août 1986, à Paris, l'association «La France avec sa police», question de renverser la vapeur et de redorer le blason de la police française.

«Dans les jours qui ont précédé la création de l'association, un motard avait assassiné un vieillard et une jeune femme en plus d'abattre un gendarme qui l'avait intercepté. L'affaire a été montée en épingle si bien qu'à la fin, le motard était la victime et le policier avait mal accompli son travail. Je me suis mise en colère et voilà...»

Mme Brion, faut-il le préciser, a du caractère.

Elle était littéralement révoltée par l'orchestration d'une campagne de presse écrite et télévisée, campagne intitulée Les bavures policières, vilipendant les corps policiers.

Elle communique avec un journaliste du Dimanche-Matin, lance l'association et en l'espace de quelques jours, recueille d'innombrables témoignages prouvant que les Français avaient confiance et aimaient leurs policiers.



Téléphoto, Claude Poulin

Entourée du directeur de la Sûreté municipale de Rock Forest Constant Ribidas et du maire Bertrand Delisle, Mme Paulette Brion observe attentivement les proses informatisées du directeur adjoint Richard Fréchette.

L'Association édite divers bulletins et tracts, et soutient les policiers lorsqu'ils sont dans le malheur ou injustement accusés.

Les frais d'adhésion à l'association serviront, entre autres, à garnir les comptes d'épargne des enfants de policiers tués en devoir.

«Ce que je reproche aux gens est de ne pas avoir le courage de dire qu'ils ont vu ça, qu'ils ont été témoins et de raconter comment ça s'est réellement passé.»

Mme Brion a livré ces propos à La Tribune lors de sa visite du quartier général de la Sûreté municipale de Rock Forest... où travaille son neveu et détective Patrick Vuillemin.

Le séjour de quelques semaines, au Canada et plus particulièrement dans l'Estrie du Québec, de la présidente-fondatrice de «La France avec sa police» est donc à caractère familial et elle ne s'attendait pas à rencontrer un journaliste.

Elle estime que chaque pays devrait créer une association pour soutenir sa police car, selon elle, pour peu qu'on y réfléchisse, il faut une bonne dose d'abnégation pour exercer le métier de policier «et le courage et le dévouement dont les policiers font preuve sont rarement reconnus à leur juste valeur».

Durant ce témoignage, aucun murmure de désapprobation n'a été perçu dans les couloirs du quartier général, 1000 rue Haut-Bois, à Rock Forest.

AU PALAIS DE JUSTICE

10 mois cette fois pour une effraction

Sherbrooke - Jacques Poulin, âgé de 32 ans, a encouru une peine de 10 mois de détention pour un flagrant délit d'effraction sur la rue Laurier à 23 h 20, le 27 septembre.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Gérald Desmarais

de la Cour du Québec, qui a suivi une recommandation commune du défenseur Philippe Gilbert et du procureur André Campagna.

Le prévenu est hypothéqué de plusieurs antécédents depuis 1983 et se trouvait en attente de procédures pour une effraction à Lac-Mégantic.

La police avait interpellé deux individus à cet immeuble de la rue Laurier où une porte et une fenêtre ont été forcées.

Poulin a reconnu sa culpabilité à la première occasion dans cette affaire.

L'inculpé veut retraiter

Daniel Pomerleau, âgé de 31 ans, entend réclamer le retrait de son plaidoyer dans sa cause de vol qualifié de 77 \$ et de tentative de dommages par le feu au dépanneur-poste d'essence du 2558 rue Galt Ouest, le 9 janvier 93, à Sherbrooke.

Cette information a été transmise au juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec par son avocat qui s'est déchargé de cette filière.

Le procureur Michel Ayotte a rappelé qu'une telle demande n'était pas automatique.

Pomerleau avait été interpellé par la police en marge de cette affaire à cause de sa ressemblance avec le personnage à la télévision Bob Binette à la suite d'une description fournie par le plaignant.

Dans les ennuis pour des courses impayées

Jean-François Drapeau, 32 ans, a été inculpé de trois chefs d'obtention de transport en taxi sans payer depuis le 20 septembre.

Le procureur André Campagna s'est opposé à l'élargissement de l'accusé, défendu par Me Jean-Marc Bénéard, qui se trouvait sous le coup de deux probations.

LA QUOTIDIENNE 114-5195

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payé par le camelot \$3.43
taxe de vente du Québec 22
Coût à l'abonné \$3.65

ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:

1 an \$255.00, TPS \$17.85, TVQ \$17.74 = \$290.59
6 mois \$140.00, TPS \$ 9.80, TVQ \$ 9.74 = \$159.54
3 mois \$ 80.00, TPS \$ 5.60, TVQ \$ 5.56 = \$ 91.16
1 mois \$ 50.00, TPS \$ 3.50, TVQ \$ 3.48 = \$ 56.98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:

1 an \$310.00, TPS \$21.70, TVQ \$21.56 = \$353.26
6 mois \$185.00, TPS \$12.95, TVQ \$12.87 = \$210.82
3 mois \$110.00, TPS \$ 7.70, TVQ \$ 7.65 = \$125.35
1 mois \$ 55.00, TPS \$ 3.85, TVQ \$ 3.83 = \$ 62.68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS

1 an \$700.00, 6 MOIS \$410.00, 3 MOIS \$265.00, 1 MOIS \$130.00

«La Tribune» est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

CONCOURS La Tribune

Découpez le...

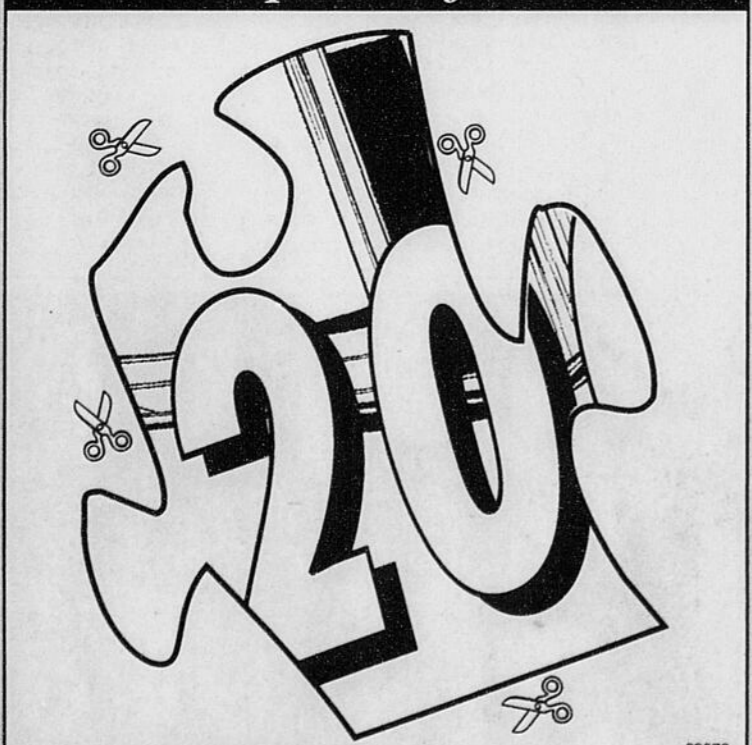


5700\$ EN PRIX À GAGNER!

Facile!...Découpez «La pièce du jour» et collez-la sur l'illustration maîtresse qui paraîtra dans La Tribune les samedis 3 septembre, 24 septembre, 15 octobre, 5 novembre et 26 novembre 1994.

Dès qu'un casse-tête est complété, retournez-le à La Tribune et participez au tirage du prix illustré qui aura lieu le 22 décembre 1994. Pour plus de détails, surveillez la publicité du concours dans le journal de samedi. Règlement disponible à La Tribune. Bonne chance!

«La pièce du jour»



Pour vous abonner, 564-5466 1 800 567-6955 (extérieur)

LE SAMEDI C'EST GRATUIT!

Petites annonces La Tribune

SPÉCIAL D'OCTOBRE

Placez une petite annonce 3 jours en semaine et nous la répétons GRATUITEMENT le samedi!

Vous rejoignez ainsi plus de 100 000 personnes. Pour tout vendre il vous faut La Tribune!

564-0999

1 800 567-6955

BUREAU OUVERT: Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
Lignes téléphoniques: Lundi au jeudi jusqu'à 19 h 30
Vendredi jusqu'à 16 h 30

DE L'EXTÉRIEUR

Cette offre est en vigueur du 1er au 31 octobre (dernière parution), s'adresse aux particuliers et ne peut être combinée à aucune autre promotion. La facture s'établira au montant déterminé même s'il y a annulation après une ou plusieurs parutions.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Samedi	Dimanche	Lundi
AVERSES DE PLUIE	NUAGEUX	40% de probabilité CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE	ENSOLEILLÉ	ENSOLEILLÉ
max 11	min 3	max 11	15	15

Dans le monde

Aujourd'hui

Min.	Max.	Los Angeles	24	32	
Amsterdam	10	18	Madrid	13	24
Barcelone	15	24	Mexico	10	24
Berlin	6	16	Miami	22	28
Le Caire	23	33	New York	12	22
Chicago	7	18	Paris	11	19
Genève	11	21	Rome	20	25
Lisbonne	21	27	San Francisco	16	22
Londres	11	17	Tokyo	19	26

INDEX

Arts:	C-5	Éditorial:	A-4
Bandes dessinées:	B-3	Horoscope:	B-3
Chez nous:	B-1	Messier en liberté:	B-3
Décès:	D-6	Petites annonces:	D-3
Économie:	D-1	Sports:	C-1

Actualité en bref

10 000 \$ de livres grâce aux Louis

Sherbrooke (CP) - En un an, les restaurants Louis Luncheonette de Sherbrooke et leurs clients auront permis aux écoles primaires de la région sherbrookoise d'acheter pour près de 10 000 \$ de livres. Hier, on a procédé à la quatrième remise de l'opération «Lire avec Louis».



La direction des Louis a remis 3313 \$ à l'école Plein Soleil. Les ouvrages qui devront combler les rayons de la bibliothèque de l'école seront achetés sous peu. Le choix de l'école méritante a été déterminé au sort jeudi dernier, explique Pierre Ellyson, président des Restaurants Louis Luncheonette. Hier, M. Ellyson a remis un chèque symbolique à la directrice de l'école Plein Soleil, Huguette Larose.

L'opération a débuté il y a un an. Au début de chaque saison, donc quatre fois par année, on remet un montant d'argent à une école primaire afin qu'on garnisse leur bibliothèque. Les sous proviennent de banques disposées sur les comptoirs des restaurants. Pour chaque sou que les clients y déposent, les Louis en mettent autant. En décembre 1993, on a remis 1360 \$, en mars 1994, 2570 \$ et en juin dernier, 2520 \$.

«Ça pratiquement toujours augmenté, dit M. Ellyson. On est rendu à presque 10 000 \$! Au début, je ne m'attendais pas à ça.»

«Aujourd'hui, les jeunes apprennent à lire en lisant. Ils doivent compter sur différents livres. J'encourage les gens à se prendre en main et à ne pas attendre que le ministère de l'Éducation achète des livres pour nos écoles.»

Conférence d'Albert Jacquard

Sherbrooke (YR) - M. Albert Jacquard, ingénieur, docteur en génétique et en biologie humaine, prononcera une conférence à l'auditorium de la faculté d'Éducation de l'Université de Sherbrooke, le mardi 4 octobre prochain, à 19h30. Le conférencier fort recherché répond ainsi à l'invitation qui lui a été faite par la radio communautaire CFLX-MF.

La conférence, qui s'adresse à toute la population, aura pour thème «Apprendre et enseigner aujourd'hui... tout un défi!»

Auteur de plusieurs livres, le conférencier a parcouru le monde pour sensibiliser l'opinion publique aux problèmes de la science contemporaine, tout en participant activement aux grands débats actuels, qui portent sur le rôle social de la science et sur la compréhension de l'être humain.

Les billets, dont le nombre est limité à 300, sont en vente à la station de radio CFLX, au 244, rue Dufferin, bureau 400, à Sherbrooke. Cette conférence est présentée par CFLX-MF 95.5, en collaboration avec l'Association des auteurs des Cantons de l'Est et le Regroupement des étudiants en maîtrise et doctorat de l'Université de Sherbrooke. La conférence sera suivie d'une période d'échanges et d'une séance de signature.

La Ch. de commerce en bonne position

Sherbrooke - Il y a de fortes chances que la Chambre de commerce de la région sherbrookoise remporte un des prix dans le cadre de la remise des honneurs de la Chambre de commerce du Québec, ce soir, à Trois-Rivières. L'organisme régional a posé sa candidature dans quatre volets différents, soit au titre de chambre de commerce de l'année, pour le plus haut taux de recrutement, la bénévoles de l'année (Lynn Charpentier) et le directeur général de l'année (Serge Audet). Les organisateurs du concours provincial ont fortement insisté pour qu'un représentant de la Chambre de commerce de la région sherbrookoise soit sur place; ce qui laisse voir qu'elle rafflerait un des prix. Mais les responsables nationaux n'ont donné aucune indication, de façon à garder le suspense jusqu'à la fin.

Faillite de l'hôtel Le Baron

Les employés peu surpris, mais amers

Claude PLANTE Sherbrooke

C'est sans grande surprise, mais avec beaucoup d'amertume, que les employés de l'hôtel Le Baron, de Sherbrooke, ont appris hier après-midi la fin des opérations de l'établissement. Cette fermeture semblait pour eux tellement évidente qu'on l'attendait «comme une bombe à retardement.»

Selon la présidente du syndicat des employés, Chantal Brown, il devenait très évident qu'on en viendrait là, en raison d'une baisse marquée de l'achalandage de la clientèle ces derniers temps. Les 75 travailleurs du Le Baron avaient vu venir le coup.

«Nous faisons face à une situation très difficile, lance-t-elle. Mais on s'en attendait. Je sentais que c'était aujourd'hui (hier) que ça se faisait. Nous avions de gros doutes qu'il s'agirait d'une faillite.»

Chez les employés, «c'est évidemment la déception, poursuit-elle. C'est encore une fois l'insécurité. Nous espérons qu'il y aura des acheteurs potentiels. Si nous pouvons sauver nos emplois, nous allons le faire.»

Elle en veut à la direction de ne pas avoir accepté un plan offert cet été par les employés. «Nous nous étions mis d'accord pour mettre sur

un pied une coopérative de travailleurs. L'employeurs a refusé!»

Le représentant patronal, Martin Houle, fils du propriétaire André Houle, a indiqué à La Tribune que cette fermeture ce veut une décision «administrative et de rentabilité. Notre taux d'occupation de nos chambres se situe à 40 pour cent, tandis que le taux de rentabilité est de 60 pour cent.»

«Nous avons tout tenté afin de nous en sortir, dit-il, en s'avouant vaincu. Nous avons collaboré avec le syndicat. Mais les taxes et la concurrence sont trop fortes. Pour l'instant, nous n'avons pas d'autre projet en vue.»

«C'est pas mort!»

Rencontrés après la réunion durant laquelle on leur a annoncé la mauvaise nouvelle, plusieurs employés se disaient prêts à mettre l'épaule à la roue si un acheteur se présentait.

«On va travailler fort pour que ça reprenne, affirme Sophie Lacroix, une préposée aux chambres. L'hôtel Le Baron, ce n'est pas mort!»

Cette dernière aurait bien voulu que l'actuel propriétaire investisse davantage dans l'entreprise. «Il ménageait sur tout. On travaillait avec rien. Vous auriez dû voir avec quoi que je lavais les bains.»

Charlotte Gauthier travaillait depuis huit ans pour l'établissement.



Cette chef d'équipe au restaurant japonais Le Kaori croit qu'il y a espoir de revoir un jour tout le complexe hôtelier reprendre vie. «J'ai confiance que ça reparte. C'est de valeur, parce que c'était passablement achalandé au restaurant.»

Après plus de 14 ans au Le Baron, Liliane Bergeron se voit remerciée de ses services. Pour la serveuse de bar, cette fermeture est im-

putable à divers facteurs. «Il y a eu la récession, et puis les gens qui sortent de moins en moins dans les bars. Tout s'en est mêlé. On a fait notre possible, mais...»

La syndicat rencontrera ses membres aujourd'hui à ses locaux de Sherbrooke. Mme Brown entend demander que les formulaires de cessation d'emploi et les dernières payes soient rapidement distribués

Téléphoto par Claude Poulin
Peu après l'annonce de la fermeture de l'hôtel Le Baron, les employés de l'établissement en avaient long à dire sur l'événement. De g. à dr., Chantal Brown, présidente du syndicat des employés, Liliane Bergeron, Sophie Lacroix, Charlotte Gauthier, Luc Pelletier et Johanne Blanche discutent entre eux, aux ex-employés.

«Si tu n'as rien à offrir, les gens vont ailleurs»

- Alain Larouche de Tourisme Estrie

Claude PLANTE Sherbrooke

Dans la conjoncture actuelle, la fermeture de l'hôtel Le Baron représente «un nettoyage dans le marché» de l'hôtellerie en Estrie.

Différents facteurs peuvent expliquer cette faillite, mais l'hésitation du propriétaire, l'homme d'affaires André Houle, à rénover le bâtiment pourrait être la plus plausible.

C'est du moins ce que pense le directeur général de Tourisme Estrie, Alain Larouche. Informé, hier

en soirée, par La Tribune de la fermeture de l'hôtel de la rue King Ouest, il n'a pas paru très surpris.

«Je me doutais qu'il se passerait quelque chose. Je sais que M. Houle cherchait à vendre et ne voulait pas ainsi investir pour rénover l'établissement.»

«Ce ne sont pas les hôtels qui attirent les touristes chez nous. Ce sont les événements, comme la série de spectacles d'André-Philippe Gagnon présentée cet été à la salle Maurice O'Bready, les pistes cyclables, etc. Les gens vont dans les hôtels qui leur tentent. C'est ce que tu as à offrir qui fait la différence.»

Selon M. Larouche, l'avènement à Sherbrooke d'un centre des congrès et de plusieurs autres établissements concurrents dans la région de Magog a fait mal au Le Baron. Ajoutez à cela les taxes et la récession et les éléments les plus faibles dans le marché vont y passer.

Il ajoute que, même si le taux d'occupation des hôtels de Sherbrooke l'été dernier est plus que respectable, de l'ordre de 65 pour cent selon ses plus récents chiffres, le Le Baron n'a pu en profiter. «Si tu n'as rien à offrir, les gens vont ailleurs.»

«C'est malheureux, mais ça ne change rien à l'histoire de l'Estrie, déclare M. Larouche, à savoir si cette fermeture nuira aux efforts investis en région pour attirer la clientèle. Il reste encore 4850 chambres à combler chaque jour en Estrie.»

«J'espère qu'il s'agit de la dernière faillite du genre à survenir chez nous. Je n'ai pas idée si l'hôtel reprendra vie. Mais je serais surpris qu'aucun autre promoteur mette la main là-dessus. Mais, celui qui le fera, aura beaucoup de rénovations à faire.»



Téléphoto par Claude Poulin
Les employés du syndicat prenant en main le bâtiment du Le Baron n'ont pas tardé à changer les serrures des portes extérieures de l'établissement.

La Ville souligne le travail des artistes et des groupes culturels

Denis DUFRESNE Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke et le comité culturel ont procédé hier à la cinquième édition des remises des Prix d'excellence aux artistes et organismes culturels d'ici, soulignant notamment le travail de l'homme de théâtre Pierre Gobeil.

La cérémonie, qui s'est déroulée à l'hôtel de Ville de Sherbrooke, en présence du maire Paul Gervais, ainsi que de la députée de Sherbrooke et nouvelle ministre de la Culture, Marie Malavoy, visait à démontrer la vitalité de la vie artistique d'ici, mais également l'importance du soutien à ce secteur vulnérable, particulièrement en cette période de difficultés économiques.

«Comme collectivité, nous avons des devoirs envers les artistes. (...) nous devons élaborer ensemble une véritable politique culturelle pour que nos artistes puissent enfin vivre de leur art», a déclaré à ce propos le comédien et co-fondateur du défunt théâtre de l'Atelier, Pierre Gobeil, lauréat du prix de l'Union des artistes et du prix «Hommage-secteur théâtre».

La vice-présidente de l'Union, Élisabeth Chouvalidzé, a souligné «cette énorme fidélisation du public et le travail (de M. Gobeil) pour l'implantation du théâtre professionnel à Sherbrooke».

En entrevue, le comédien, un ancien collègue de classe du maire Gervais, a évoqué ses débuts à Sherbrooke il y a 35 ans et souligné que la survie des organismes culturels est toujours aussi précaire.

«Je suis déçu de la fin des opérations au théâtre de l'Atelier, en 1983. On se sent un peu délaissé qu'après tant de travail on soit devant un tel vide. Mais aujourd'hui, la Ville s'est drôlement rachetée», a-t-il dit.

Partout au Québec

D'autre part, l'ensemble de musique contemporaine Musica Nova a remporté le prix dans la catégorie «Relève» pour sa contribution à ce genre musical, ainsi que la production d'œuvres de compositeurs québécois et d'ailleurs.

La production Mowgli, du théâtre du Double signe, a reçu le prix «Production culturelle» pour sa qualité. Cette pièce, écrite par Pa-



Téléphoto par Christian Landry
La Ville de Sherbrooke a remis hier les Prix d'excellence aux artistes et organismes culturels. Sur la photo, dans l'ordre habituel, rangée arrière, Claude Métras, président du Musée du Séminaire, Sylvie Bergeron, présidente de l'Association des auteurs des Cantons de l'Est, Raymond Tardif, président-éditeur de La Tribune, Bruno Bisson, président du comité organisateur du Festival des harmonies. Rangée avant: Tom Gordon, co-fondateur de Musica Nova, Louise Brunelle-Lavoie, vice-présidente de la Commission des biens culturels du Québec, Marie Malavoy, députée de Sherbrooke et ministre de la Culture, Pierre Gobeil, comédien, Paul Gervais, maire de Sherbrooke, Patrick Quintal, auteur, comédien et metteur en scène, ainsi que Claude Laffeur, enseignant, artiste et organisateur d'événements culturels.

Le journal La Tribune a lui reçu le prix «Soutien privé» pour son rôle dans la promotion de la culture et des arts.

À noter que Patrick Quintal avait reçu le prix «Relève» en 1990.

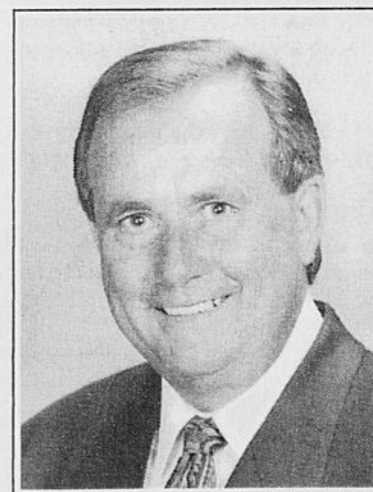
Le prix «Organisme culturel» a été décerné à deux lauréats: l'Association des auteurs des Cantons de l'Est, pour son dynamisme, et le Musée du Séminaire de Sherbrooke, pour son rayonnement au pays et à l'étranger.

Selon la présidente de l'Association, Sylvie Bergeron, «ce prix est une reconnaissance de la présence littéraire en région. Depuis 1978, on a développé beaucoup d'activités, c'est une belle reconnaissance d'être à égalité avec un gros organisme comme le Musée».

L'enseignant, conférencier, organisateur d'événements et artiste peintre Claude Laffeur a de son côté obtenu le prix «Carrière» pour ses nombreuses implications, notamment à titre de fondateur de la Galerie d'art de l'Université de Sherbrooke, en 1964, et la mise sur pied des Ateliers d'animation culturelle, rue Kitchener, en 1970.



Félicitations pour 50 années de contribution à l'essor des entreprises dans notre région.



Paul Gervais, maire

Depuis 50 ans, la Banque fédérale de développement contribue de façon significative à la création d'emplois dans de nombreux secteurs d'activité importants.

Paul Gervais

Ville de Sherbrooke

73105

DONNEZ UN COUP DE MAIN AU DESTIN



Centraide Estrie

LE DON DE CHANGER LES CHOSES

1150, rue Belvédère Sud
Sherbrooke (Québec)
J1H 4C7
(819) 569-9281

Éditorial

Victoire du bon sens et de la transparence

Les citoyens de Fleurimont semblent maintenant accepter que leur conseil municipal investisse dans le projet de l'Institut de pharmacologie attaché au CHUS et au centre de recherche clinique. Plus encore, ils apparaissent maintenant très solidaires de cette décision et optimistes sur les retombées qu'il procurera à long terme à leur municipalité.



Jacques PRONOVOST

C'est la victoire du bon sens et de la transparence. Ce sont deux éléments qui faisaient défaut au dossier. Les arguments des opposants à l'effet que tous les paliers de gouvernements sont endettés et qu'ainsi nous devrions refuser qu'ils participent à ce projet avec nos taxes pèchent par excès de purisme. Le financement de la participation de la Ville par règlement d'emprunt de 1 million \$ présentait par ailleurs le désavantage de créer un impact négatif trop puissant par l'incertitude qu'il laissait planer.

Certains contribuables soutiennent avec raison qu'il n'est pas du rôle des villes de subventionner des projets privés. Tout est dans la nuance: le projet d'Institut de pharmacologie constitue un atout additionnel pour une ville et sa participation doit être vue comme un investissement dans l'avenir plus qu'une subvention.

La compréhension de tous ces facteurs et la modification de la structure de financement par la Ville relèvent du gros bon sens. Fleurimont ne déboursa en fait que 165 000 \$ de ce projet de 16 millions \$, mais sa participation sera augmentée par le retour à l'Institut des en-lieux de taxes d'un montant de 500 000 \$, sur les huit premières années. La Ville se privera d'autant de revenus sans que cela constitue un déboursé réel.

En bout de ligne, les Fleurimontois ne risqueraient qu'une légère augmentation de 12 \$ de leur compte de taxe pendant les trois premières années. Voilà leur contribution pour attirer chez eux chercheurs et travailleurs de cet Institut, avec l'espoir qu'ils contribuent ensuite au fardeau fiscal annuel.

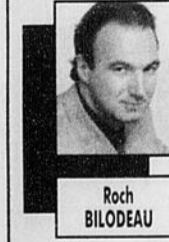
Le bon sens ne peut triompher dans la noirceur. Voilà pourquoi le règlement d'emprunt a été battu il y a quelques semaines. Les citoyens ont ainsi obligé leurs élus à expliquer de long en large leur participation au projet. Si la peur guidait la majorité des citoyens récalcitrants, ils n'ont pas à en rougir. Elle s'installe quand on peut leur dire et faire croire que l'impact sur leur compte de taxe pourrait être de 250 \$ annuellement. Cela n'est possible que par manque d'informations.

Les Fleurimontois avaient le droit de demander que leur soient fournis les détails du projet. Le conseil de ville leur a aussi donné raison en modifiant la formule de sa participation financière. Deux citoyens ont pris le micro mercredi soir, pour signifier leur gêne d'avoir signé le registre considérant la valeur du projet. Ils n'ont qu'exercé leur droit le plus légitime et forcé leur administration à justifier un peu mieux sa démarche. Ils n'ont pas à s'en excuser. La démocratie ressort grandie de leur action, même si celle-ci a retardé le processus et mis dans l'embarras plusieurs partenaires.

Tout dossier gagne à être mieux explicité et mieux compris. Le mérite revient tout autant au conseil de ville qu'aux citoyens et particulièrement au maire Francis Gagnon. Son respect des citoyens et de leurs craintes, son désir de clarifier les choses, sa perspicacité à trouver une formule de rechange qui plaise plus aux contribuables et son doigté dans la conduite de la réunion d'information de cette semaine, ont aussi permis que la logique s'installe dans la transparence des idées et des gestes.

La gaffe de Chrétien

Brian Mulroney s'était donc bel et bien engagé à rembourser le Québec pour l'organisation du référendum fédéral sur l'accord de Charlottetown. Et il en aurait récemment informé Jean Chrétien. C'est du moins ce qu'affirme Jean Charest après avoir vérifié à la source, c'est-à-dire auprès de l'ex-premier ministre conservateur.



Roch BILODEAU

Voilà la confirmation de ce qui semblait évident dès le début de cette controverse. Les déclarations de l'épouse qui laissaient en effet peu de doute sur l'existence d'une entente à ce sujet entre Robert Bourassa et Brian Mulroney. En tout cas, cela allait de soi: pourquoi donc les contribuables québécois auraient-ils dû supporter à la fois la totalité des coûts du référendum tenu au Québec et une part des coûts de celui tenu dans le reste du pays? Insensé.

Mais Jean Chrétien a préféré farfigner, exiger des preuves écrites et même laisser entendre que son prédécesseur avait «agi dans l'illégalité» en s'engageant de la sorte.

Mauvaise foi, provocation ou inconscience, le résultat est le même: le premier ministre du Canada s'est couvert de ridicule à la grande satisfaction des souverainistes. Une gaffe grotesque, bref. Ses adversaires attendent impatiemment la prochaine.



TRIBUNE LIBRE

Chapeau!

Dernièrement j'ai vécu quelque chose qui mérite d'être mentionné. Un jeune homme de 27 ans demeurant près de chez moi a été victime, il y a quelques années d'un fâcheux accident. Depuis, il parle difficilement et se déplace lentement ayant une prothèse à une jambe. On a donc eu recours au Centre de réadaptation Estrie Inc. Par l'entremise d'une éducatrice, agente d'intégration, qui lui dénie un endroit qui est Lit d'eau National rue King ouest, Sherbrooke, il peut se revaloriser à trois jours par semaine par les activités de travail intégrées. En plus, on vient le chercher le matin et le reconduire le soir.

Je peux vous assurer que ce jeune homme s'est revalorisé à 100%. Chapeau au Lit d'eau National et au Centre de réadaptation Estrie Inc. et merci de donner une chance à ce jeune handicapé. «Quand on veut, on peut». Merci en son nom et au mien.

Maurice Proulx
Sherbrooke

Messe à l'ancienne

Lors d'une occasion spéciale, récemment, mon épouse et moi avons été à une messe dans la chapelle d'une institution hospitalière de Sherbrooke. L'homélie de l'officiant était axé sur l'eucharistie. Quelle ne fut pas notre surprise quand le prêtre, d'une voix forte et assurée, affirma que ceux qui refusaient l'eucharistie étaient des fous, ou des fous, parce qu'ils refusaient de manger le corps et le sang du Christ.

Je me revoyais tout à coup un demi-siècle en arrière, dans l'immense église à Thetford Mines lors de ces retraites annuelles où le vocationnaire, du haut de la chaire, vociférait que nous étions tous damnés, que nous irions droit en enfer et que si nous ne changions pas de vie, la vengeance de Dieu s'abattrait sur nous... Comme la porte du ciel sem-

blait lointaine et petite et on ne voyait pas de lumière sous le porche! Les gens s'en retournaient en tremblant. Nous étions jeunes et, dans notre ignorance, nous ne pouvions que nous abriter sous le manteau protecteur de l'église qui ainsi pouvait mieux nous contrôler. Mais nous avons vieilli, nous avons vécu des expériences qui nous ont conduits à une vision plus belle et plus réaliste de Dieu.

Lors de cette messe, malgré la sévère mise ne demeure, ma femme et moi n'avons pas participé au «banquet eucharistique» car nous croyons que c'est la parole du Christ qui est son corps et son sang. L'église elle-même admet que Jésus était la parole incarnée sur terre. J'admire le travail social des aumôniers et autres religieux mais leur message déformé sème la confusion. S'il était authentique, il n'y aurait peut-être pas de crise de valeurs car les valeurs elles-mêmes ne seraient pas déformées. Le fanatisme, religieux ou autre, comme la violence verbale ne peuvent que créer la disharmonie. Toute fausseté, qu'elle soit tradition, habitude ou énoncé sincère, demeure une fausseté. (...)

J'espère en racontant ce fait vécu faire réfléchir les lecteurs. Ce n'est pas en acceptant aveuglément les paroles de quelqu'un d'autre que l'on trouve la vérité mais en ayant le courage et la volonté d'ôter ses lunettes et de s'ouvrir à la parole du Christ qui frappe à la porte de notre âme.

Clément Fournier
Sherbrooke

Précision

À la lecture d'un article concernant la passerelle cyclo-pédestre, nous avons constaté une erreur importante. Il est écrit: «La structure d'acier de 82 mètres de longueur a été fabriquée en usine par le Groupe CDR de Saint-Élie d'Orford.» Cela cause confusion dans un certain milieu.

L'exactitude des faits est que le contrat général de construction a été octroyé par la Ville de Sherbrooke au Groupe CDR et la fabrication ainsi que l'érection de la structure d'acier a été confiée par le Groupe CDR à Structures Marc Gagnon de Sherbrooke. Comme le principe de

tout quotidien est de bien informer ses lecteurs, nous espérons voir paraître un correctif concernant cette information.

Marc Gagnon, Président
Structures Marc Gagnon Inc.

Patience et sagesse

Nous ne pouvons qu'être fiers de notre marche en avant comme Québécois francophones. Le Québec s'oriente vers l'autonomie. L'histoire passée et récente en témoigne. Les trois derniers premiers ministres canadiens ont été des Québécois. Nous formons l'opposition officielle à Ottawa. Nous sommes la seule province ayant suffisamment de maturité politique pour désirer une plus grande autonomie, pour entrevoir aussi la possibilité d'un lien adulte avec les autres provinces, lien où on n'est pas dominé par le pouvoir central, mais où on coopère.



Jacques Parizeau

Le fédéral, les libéraux, les autres provinces s'acharnent à nous faire rater notre destin en faisant des pressions pour précipiter le référendum.

Si monsieur Parizeau est à l'écoute des Québécois, il prendra une décision de sagesse en se souvenant que patience et longueur de temps font mieux que force et rage. Il laissera la rage aux autres. Il ne sera pas le jouet de ces pressions ni de l'envie qu'il peut avoir de précipiter les événements. Il se consacra au renforcement économique, politique, social de la province. Il s'emploiera à unifier les Québécois de quelque ethnie qu'ils soient.

Il aura beaucoup de travail à faire pour récupérer différents champs de compétence, préparant ainsi, à un rythme convenable, une autonomie plus grande. Car on n'est pas encore prêt à toutes les implications de la souveraineté alliée à la

coopération canadienne.

M. Parizeau peut acquérir l'humilité nécessaire pour agir avec la sagesse de son âge. Il sait sûrement que les hâtes effrénées ne sont pas du côté de la sagesse ni du progrès. Qu'il soit à l'écoute de la population et il avancera sûrement et constamment.

Jeanne Trottier
Saint-Denis-de-Brompton

Triste anniversaire

En septembre, nous célébrons le 4^e anniversaire du sommet mondial pour les enfants. C'est un bien triste anniversaire lorsque des rapports de l'UNICEF nous rappellent que dans le monde, 35-40 millions d'enfants meurent encore chaque jour des effets de la faim et de la pauvreté. Ces enfants meurent dans le silence parce que les médias ne considèrent pas cette situation comme une tragédie de l'ampleur de celle du Rwanda. (...)

Ils meurent dans la douleur parce que des politiciens et des gouvernements n'ont pas la volonté politique de satisfaire aux besoins humains fondamentaux de leurs citoyens. (...)

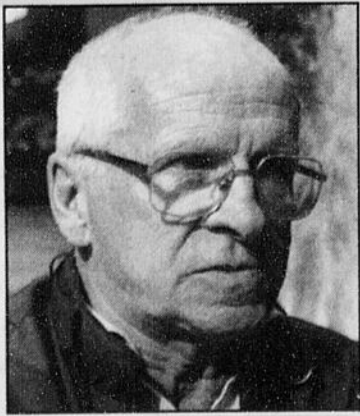
Les solutions ne sont pas hors de portée de nos élus. Une coopération internationale doit être créée pour que trois objectifs principaux soient rencontrés. Ce sont:

- 1) inventer de nouvelles définitions du progrès dans le monde développé pour maintenir la qualité de vie et faire en sorte que les pays en développement puissent atteindre des modes de vie similaires;
- 2) aider tous les pays en développement à mettre au point des économies et des technologies qui respectent les limites de leur environnement local et global;
- 3) prendre des actions mesurables pour enrayer la spirale Pauvreté-Population-Environnement en ralentissant la croissance démographique et en investissant dans les environnements ruraux et urbains où les pauvres d'aujourd'hui vivent et travaillent.

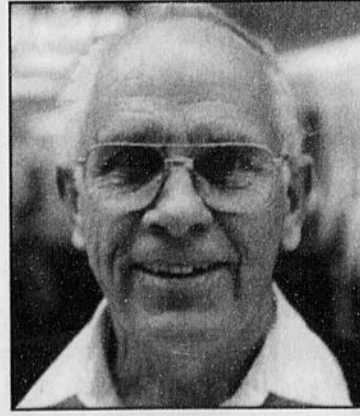
Michel Giroux

QUESTION DU JOUR

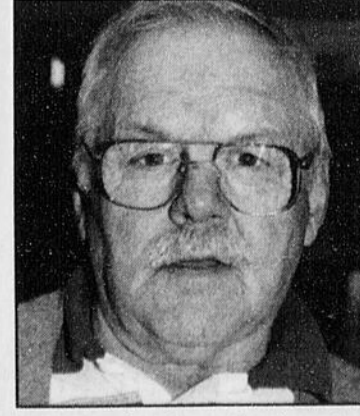
Que pensez-vous du fait que Jacques Baril n'ait pas été nommé ministre?



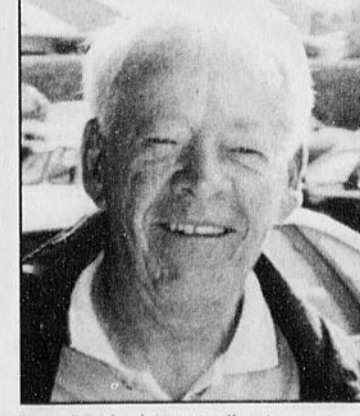
Marc-Arthur Cormier, Victoriaville: «Je pense que Jacques Baril a simplement été oublié par Jacques Parizeau. C'est un homme en qui les gens d'ici ont confiance et il a raison de revendiquer. Je l'aurais vu à l'agriculture.»



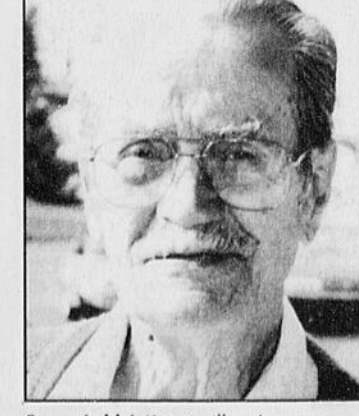
Clément Desrochers, Victoriaville: «Jacques a toujours fait un excellent travail et le fait qu'il ait été ignoré me déçoit. C'est un gars honnête qui méritait plus que de demeurer député d'arrière banc.»



Roméo Langlais, Victoriaville: «Je ne suis pas surpris avec un premier ministre comme Parizeau. Il n'est même pas venu dans le comté en campagne électorale. On se devait de donner un ministre à Jacques pour services rendus au parti.»



Marcel Bédard, Victoriaville: «Le premier ministre a fait son choix en fonction de la qualité des gens élus. S'il a ignoré Jacques Baril, c'est probablement parce qu'il n'avait pas l'habileté pour occuper un ministère.»



Ernest Labbé, Victoriaville: «Je pense que Baril ne s'entend pas vraiment avec Jacques Parizeau. Il aurait dû hériter d'un ministère et à mon avis il a raison de chialer. Il a toujours bien fait son job.»

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeurJean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chefStéphane Lavallée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

François Fouquet
DirecteurAlain LeClerc
Jocelyn Godbout
Adjoints au directeur

PRODUCTION

Daniel Gauthier
DirecteurAndré Roberge
Contramaître et
adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
ContrôleurJulienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois
DirecteurAndré Cuesteau
Adjoint au directeur

Hilaire Béliveau candidat à la mairie?

Denis DUFRESNE Sherbrooke



Hilaire Béliveau

A lors que l'homme d'affaires Clément Fortier vient d'annoncer qu'il renonce à se présenter comme candidat à la mairie de Sherbrooke, voilà que l'ex-conseiller municipal Hilaire Béliveau pourrait tenter un retour en politique et essayer de déloger le maire Paul Gervais, lors des élections de novembre.

M. Béliveau, qui avait déjà tenté

sa chance à la mairie en 1986 contre Jean Paul Pelletier, mais sans succès, a été sollicité et invité à réfléchir à se présenter contre le maire sortant, Paul Gervais, a appris La Tribune.

Ex-conseiller

Cet homme d'affaires à la retraite a représenté comme conseiller municipal le quartier ouest de Sherbrooke à la fin des années 60, puis de 1982 à 1986, sous l'administration du maire Pelletier.

En plus de sa carrière dans les af-

aires, l'éventuel candidat s'est également impliqué comme bénévole dans de nombreux organismes sociaux.

L'arrivée de M. Béliveau dans la course porterait à trois le nombre de candidats à la mairie de Sherbrooke en vue des élections du 6 novembre, puisque outre Paul Gervais, il est pratiquement acquis que le conseiller municipal du district de Montcalm, Jean Perrault, sollicitera lui aussi ce poste.

Réfection de Grandes-Fourches Sud en 95

Le projet qui sera subventionné représente une dépense de 5,2 millions \$

Sherbrooke (DD)

La Ville de Sherbrooke a obtenu confirmation de l'acceptation du projet de réfection de la rue des Grandes-Fourches Sud, entre

King et Galt Ouest, dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec, au coût de 5,2 millions \$.

Le projet, qui doit être réalisé en 1995, sera financé à parts égales par les gouvernements fédéral et provincial, ainsi que par la Ville.

Outre la réfection des égouts, de l'aqueduc et de la chaussée, le projet prévoit la modification du tracé de

la rue de façon à la rapprocher des voies ferrées et à la rendre rectiligne.

Sherbrooke entend également réaliser un accès entre des Grandes-Fourches Sud et Wellington Sud.

Des trottoirs et voies de circulation avec refuges pour virages à gauche sont aussi prévus.

De l'avis du maire Paul Gervais,

«une fois les travaux terminés, la circulation lourde sera grandement facilitée au centre-ville».

D'autre part, la Ville de Sherbrooke procède cet automne à une première tranche de travaux de voirie dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec, au coût de 4 millions \$.

FAITS DIVERS

La technique de camouflage a échoué

Sherbrooke (psj) - Même s'il avait pris la précaution de rouler tous feux éteints et de se camoufler en ombre, un voleur de véhicule a frappé son waterloo quand il a croisé deux patrouilleurs, vers trois heures de la nuit, hier, rues Carillon et Maisonneuve, dans le quartier nord de Sherbrooke.

Les policiers circulaient sur la rue Carillon quand ils ont aperçu un véhicule, phares et feux éteints, quitter la rue Carillon pour emprunter la rue Maisonneuve.

À la vue des policiers, le conducteur s'est dirigé vers la rue Lomas, puis la rue King Ouest où il a grillé un feu rouge avant de poursuivre sa route pour virer sur la rue Cate, passer outre à un arrêt obligatoire et finalement aboutir dans le cul-de-sac Maisonneuve où il a abandonné la voiture et tenté de fuir à pied mais ce fut peine perdue.

L'individu, âgé de 27 ans, de Mont-Saint-Grégoire, a été amené au quartier général pour le complément d'enquête en vue de sa comparution au palais de justice, plus tard en journée.

Le véhicule, une Honda rouge 1994, avait été volé chez le concessionnaire Econauto, 2615 rue King Ouest.

La façon dont le suspect s'y est pris et les instruments qu'il avait utilisés laissent croire qu'il est un spécialiste en la matière.

Les promenades sur le bras, c'est terminé!

Ascot - Les policiers de Métro Police Ascot-Lennoxville ont retiré de la circulation un individu qui avait la détestable manie de se faire transporter en voiture-taxi et de ne jamais payer le service rendu.

Les frais de la promenade variaient souvent de 30 \$ à 40 \$.

Or, dans la nuit de mercredi à hier, on a piégé le suspect qui a été appréhendé au moment où il quittait une conciergerie par la porte arrière, Place Bergamin, à Ascot, un peu avant minuit.

Le suspect agissait toujours de la même façon: une fois rendu à l'adresse donnée au chauffeur, il prétextait se rendre à son appartement pour y chercher de l'argent mais il en profitait pour disparaître par l'arrière et rentrer chez lui à pied, tout près de là.

La manie étant devenue un véritable fléau, les policiers et les victimes ont convenu d'y mettre un terme.

L'homme, âgé de 32 ans, sera inculpé pour vol de service. D'autres accusations pourraient être déposées contre lui.

Le zoo, la nuit et le jour

Une vache et un orignal, provenant de deux circuits touristiques différents, ont abouti dans le centre-ville de Sherbrooke, hier, durant la nuit.

Puis en début d'après-midi, un orignal a pointé du museau près du terrain de football de l'Université de Sherbrooke.

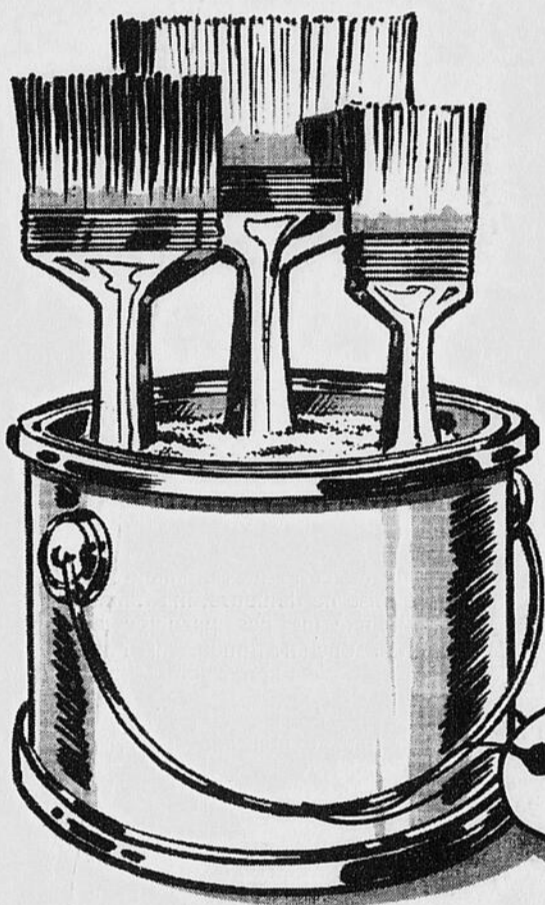
Dans tous les cas, il y a eu une fin heureuse.

La vache avait été attachée à un arbre, derrière le magasin Peoples, rue Grandes-Fourches, afin de permettre à son propriétaire de venir la chercher.

On croit que la vache a emprunté la voie ferrée depuis le territoire de Métro Police Ascot-Lennoxville et qu'elle a poursuivi son train-train jusqu'à ce qu'elle soit repérée et immobilisée.

Quant à l'orignal nocturne, il s'est fait indiquer la route des bois tout comme l'orignal diurne qui, devant le nombre de «joueurs» lui faisant face sur et près du terrain de football, a choisi pacifiquement de battre en retraite.

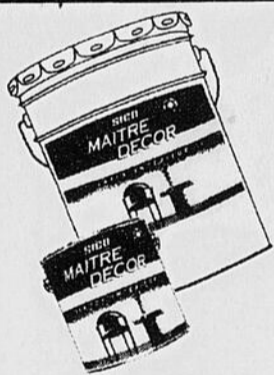
DITES-LE AVEC DES FLEURS



La compétence au meilleur prix



PRIX PAYEZ ET EMPORTEZ



SICO Ça change tout

LATEX	1/3,78/	3/3,78/	1/18,9/
MAT À PLAFOND	12 ⁹⁸ \$	35 ⁹⁷ \$	49 ⁹⁸ \$
APPRÊT-SCELLEUR	12 ⁹⁸ \$	35 ⁹⁷ \$	49 ⁹⁸ \$
SOUS-COUCHE	15 ⁹⁸ \$	42 ⁹⁹ \$	62 ⁹⁸ \$
SEMI-LUSTRE	16 ⁹⁸ \$	45 ⁹⁹ \$	65 ⁹⁸ \$

CENTRE DE RÉNOVATION DUBREUIL
De tout pour mieux faire!

1151, RUE KING EST, SHERBROOKE 821-2334

116, PRINCIPALE, ST-FRANÇOIS XAVIER 845-4444



VERGER ST-LAURENT

Venez déguster la meilleure **CORTLAND** du Québec au Marché Public de Sherbrooke, derrière le 164, rue Wellington Nord (entrée par Frontenac).

- Variétés:**
- McIntosh
 - Cortland
 - Empire
 - Spartane

Cueillette libre
Vente gros et détail (jusqu'en avril)

475, rue St-Denis St-Alexandre (Québec)

Prop.: Luc et Julie St-Laurent Tél.: (514)347-8137

160 080

minutes de l'option Hors Pointe pour seulement...



1,00 \$

Chaque dollar recueilli sera versé à un organisme de charité!



Abonnez-vous au Forfait Argent, Or, Platine ou Diamant de Bell Mobilité pour 12 ou 36 mois, et profitez de l'option Hors Pointe pendant 6 mois pour seulement 1.00 \$!

GRATUIT
adapteur-chargeur pour auto avec tout achat d'un téléphone cellulaire

GOBEIL et FILLES inc

Agent cellulaire autorisé 2628, rue King Ouest, Sherbrooke (Québec) (819)563-0406

Bell Mobilité

Enfin libre

Maintenant une 2^e façon de rouler en HYUNDAI

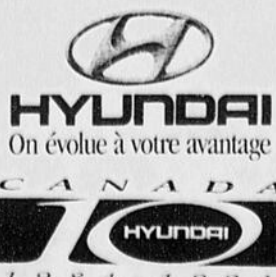
LOCATION À LONG TERME DE 24 À 60 MOIS

à partir de **176⁶⁰*/mois**



EXCEL '94

Garantie de 5ans/100 000 km
La garantie Hyundai est une des meilleures de l'industrie, comportant entre autres une garantie globale limitée de 3 ans/60 000 km et une garantie des éléments principaux de 5 ans/100 000km.



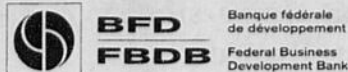
HYUNDAI
COATICOOK
527, rue Child, Coaticook, 849-9841

LE PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES HYUNDAI. Par l'entremise de Club Autos, organisme affilié à la CAA.

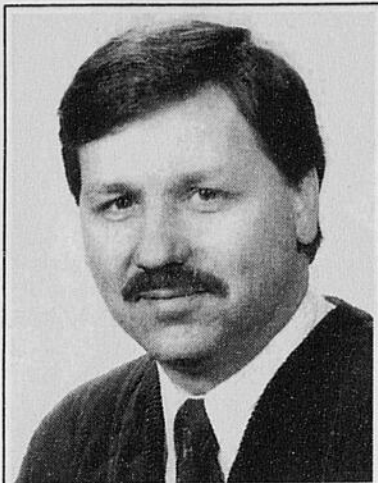
* Bail de 60 mois. Paiement du 1^{er} loyer et un dépôt remboursable de 300⁰⁰ requis. Kilométrage limité à 125 000 km. Coût excédentaire de 8⁰⁰/km. Préparation et transport inclus. Taxes, immatriculation, entretien et assurance en sus. Sujet à l'approbation du crédit.

Marie Malavoy se sent pointée du doigt par Baril

«Quand la situation s'envenime, c'est dommage. Ça peut créer des ruptures», craint-elle



Meilleurs vœux des entreprises locales à la BFD pour ses 50 ans.



Serge-Yves Beaulieu, administrateur région Estrie

Depuis 50 ans déjà, les entreprises locales peuvent compter sur la Banque fédérale de développement pour combler leurs besoins financiers et de gestion.

Groupement Québécois d'entreprises

50
BÂTISSEUR
D'ENTREPRISES
PROSPÈRES

Michel MORIN Sherbrooke

Prête à faire preuve de compréhension auprès des députés écartés de postes ministériels, la ministre de la Culture et des Communications ne trouve pas moins déplorable que certains parlementaires, dont Jacques Baril d'Arthabaska, n'enveniment encore plus la situation en y allant de propos incendiaires.

La députée de Sherbrooke se sent elle-même pointée du doigt, indirectement, du fait qu'elle a accédé au conseil des ministres dès sa première incursion en politique active.

«Je sais que l'on voyait d'autres figures à mon poste de ministre. Est-ce que la situation aurait été différente si Diane Lavallée et Monique Simard avaient été élues? Peut-être. J'aurais pu être désignée délé-

guée régionale. Et peut-être même que non. La formation d'un conseil des ministres, ça se fait sous le signe de la rapidité. Je comprends que des gens puissent être déçus. Mais quand la situation s'envenime, c'est dommage. Ça peut créer des ruptures.»

Et au chapitre des ruptures, Marie Malavoy fait référence à la timide implication que pourraient adopter certains députés, déçus de ne pas avoir eu accès au cabinet, dans la campagne référendaire. «Si certains députés ne s'investissent pas pleinement dans le référendum, il me semble qu'il y a là une rupture.»

Quant à une possible expulsion du député d'Arthabaska, geste de réprimande que pourrait prendre Jacques Parizeau, Marie Malavoy dit ne pouvoir répondre à une telle question. «Ça relève entièrement du premier ministre.»

LA MINISTRE MARIE MALAVOY EN ENTREVUE À LA TRIBUNE

Langue: la fermeté la guidera

Plus à l'aise à la Culture qu'aux Communications

Une chimie à créer avec le délégué régional

À LIRE DEMAIN



Ruest-Jutras dénonce à son tour cet «oubli»

Gilles BESMARGIAN Drummondville

Tout comme son vis-à-vis de Victoriaville Pierre Roux, la mairesse de Drummondville, Francine Ruest-Jutras, a peine à croire que le premier ministre ait en quelque sorte boudé la région Mauricie/Bois-Francis/Drummond en ne nommant aucun ministre.

«Ça fait un peu drôle quand on regarde ce que l'Estrie est allée chercher par rapport au Coeur du Québec. On constate, de poursuivre Mme Jutras, un certain malaise que je m'explique mal, mais il s'agit d'une réalité qu'il va falloir tenir compte. Il semble que M. Parizeau ait oublié de regarder le poids politique et démographique de la région et on va travailler pour contrer l'influence de la rive-nord.»

À cet effet d'ailleurs, la problématique a été soulevée lors de la planification stratégique de la MRC de Drummond relativement à la politique de développement régional. Pour Mme Jutras, il n'y a aucun doute, on a besoin d'une nouvelle région administrative au Coeur du Québec.

Ce n'est pas d'hier que les preneurs de décisions de Drummondville (et Victoriaville il y a quelques



Francine Ruest-Jutras

(années) souhaite que la région 04 soit scindée pour tenir compte des réalités de la rive-sud. Le dossier, qui est dans l'air depuis très longtemps, faisait d'ailleurs partie du programme du nouveau député péquiste lors de la dernière campagne électorale.

La mairesse soutient qu'il est temps que les Bois-Francis/Drummond se définissent comme région, où il existe des forces vives. À titre d'exemple, elle soulève le fait que Drummondville et Victoriaville ont bougé dernièrement pour se renforcer, pour posséder un poids politique plus important, en procédant à des regroupements.

Mme Jutras rappelle que Drummondville est devenue la 23e plus grosse ville du Québec avec ses 44 000 habitants. Elle parle du dynamisme qui y existe. Encore mercredi, la ville a remporté le prix provincial du Groupe commerce pour la revitalisation du centre-ville.

Pas la bonne stratégie

- François Lemay

Victoriaville (GB)

Le fait que le premier ministre n'ait pas confié un portefeuille au député d'Arthabaska Jacques Baril en plus d'avoir omis de nommer un ministre au Coeur du Québec, une région qui lui a donné huit députés dans autant de comtés, continue à faire des vagues dans les Bois-Francis.

Pour un, le président de la Corporation de développement économique des Bois-Francis (CDEBF) n'y comprend rien. «Je trouve toutefois dommage que M. Baril ait refusé le poste de délégué régional. Si j'avais pu le conseiller, je lui aurais suggéré d'accepter. À mon avis, avec un gars de la rive-nord, il se peut qu'on sèche encore longtemps», de confier François Lemay.

Selon ce dernier, M. Baril n'a peut-être pas utilisé la bonne stratégie en lavant son linge sale sur la place publique. M. Lemay prétend que tout ça risque de jouer un vilain tour non seulement au député, mais aussi au comté d'Arthabaska.

Le président de la CDEBF soutient que si M. Baril était demeuré peinard, le gouvernement et le Parti québécois auraient eu une dette envers lui et lorsqu'un projet important pour les Bois-Francis se serait trouvé sur la table du Conseil des ministres nos chances de l'obtenir devenaient meilleures. «C'est la façon dont ça se passe en politique», ajoute-t-il.

M. Lemay conclut en disant que le député risque maintenant de ne jamais goûter à ce bonbon en quatre ou cinq ans de pouvoir du Parti québécois.

Hier, il a été impossible de rejoindre le député Baril pour obtenir ses commentaires devant les réactions soulevées par sa sortie contre l'absence d'un ministre dans la région 04 qui a pourtant envoyé plusieurs péquistes à Québec et le fait que le premier ministre l'a oublié à l'Agriculture.

Chose certaine, le whip du parti, Jean-Pierre Jolivet, a indiqué qu'il n'était pas question de sévir contre M. Baril, malgré ses propos.

CHAQUE JOUR, POUR 100 PERSONNES AU PAYS, CECI EST UNE CLÉ D'AUTO NEUVE.



Tous les jours depuis avril, 100 personnes au pays utilisent les primes accumulées avec leur Carte GM pour économiser sur leur véhicule GM neuf, que ce soit une voiture, un camion ou une fourgonnette. Simplement en utilisant leur Carte Visa* GM au lieu de leur carte de crédit habituelle, elles ont pu accumuler 5 cents sur chaque dollar qu'elles ont dépensé.

100 personnes chaque jour, et ce n'est pas fini!

Alors, qu'attendez-vous? Après tout, c'est votre argent.

Appelez au **1 800 461-3279** pour obtenir un formulaire d'adhésion.



CHEVROLET • GEO • OLDSMOBILE • CADILLAC • PONTIAC • BUICK • CAMIONS GMC

Les primes sont déduites du prix d'un véhicule GM neuf, que ce soit une voiture, un camion ou une fourgonnette. Vous pouvez accumuler jusqu'à 500 \$ en primes de La Carte GM par année, jusqu'à concurrence de 3500 \$ sur sept ans. Cette offre est soumise aux règles du programme de La Carte GM. *Banque TD et GM, usagers agréés des marques. **Marque de commerce de General Motors Corporation, Banque TD, usager agréé.